



# ALBIOMA

## Communiqué de presse

Paris La Défense, le 24 octobre 2019

# *Albioma remporte un projet de stockage de 7,4 MW à Mayotte*

Albioma annonce avoir remporté un projet de stockage d'électricité par batteries pour une puissance de 7,4 MW et d'une capacité de 14,9 MWh lors du premier appel à projets organisé par la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie), portant sur les installations de stockage à Mayotte.

Ce projet innovant assurera le service d'arbitrage pour le gestionnaire de réseau en soutirant de l'électricité, en particulier lors des périodes de fort ensoleillement, pour la réinjecter plus tard, lors des pics de consommation. Le report de charge permet d'apporter de la flexibilité au système électrique et d'augmenter la pénétration des énergies renouvelables sur le réseau mahorais et notamment du solaire.

Le projet lauréat désigné par la CRE contribuera à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> du parc thermique de 6 100 tonnes par an à Mayotte. Sa mise en service est prévue début 2021.

Frédéric Moyne, Président-Directeur Général d'Albioma déclare : « *Nous sommes très heureux d'être lauréats de cet appel à projets à Mayotte. Ce succès confirme notre statut de leader de la production d'énergie photovoltaïque dans l'Océan Indien, et de partenaire historique des gestionnaires réseau comme producteur de base, capable de déployer son expertise sur l'ensemble de nos implantations géographiques. Après la mise en service de centrales solaires avec stockage à La Réunion et en Guadeloupe, le projet de Mayotte nous permettra de développer de nouvelles installations innovantes, dont nous maîtrisons parfaitement le développement et l'exploitation, et de partager notre savoir-faire sur les services systèmes avec le gestionnaire de réseau. Cette unité importante facilitera sans aucun doute le développement des énergies renouvelables à Mayotte.* »

### *À propos d'Albioma*

Producteur d'énergie renouvelable indépendant, Albioma est engagé dans la transition énergétique grâce à la biomasse et au photovoltaïque.

Le Groupe est implanté en Outre-Mer français, en France métropolitaine, à l'Île Maurice et au Brésil. Il a développé depuis 25 ans un partenariat unique avec le monde sucrier pour produire de l'énergie renouvelable à partir de la bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre.

Albioma est aussi le premier producteur d'énergie photovoltaïque en Outre-mer où il construit et exploite des projets innovants avec stockage, Albioma a récemment renforcé son positionnement en France métropolitaine.

Les actions Albioma sont cotées sur NYSE EURONEXT PARIS (compartiment B) et éligibles au SRD et au PEA-PME (ISIN FR0000060402 - Mnémo ABIO).

Le Groupe est également inclus dans le Gaïa-Index, l'indice des valeurs moyennes responsables.

### *Contacts*

#### **Investisseurs**

Julien Gauthier  
+33 (0)1 47 76 67 00

#### **Médias**

Charlotte Neuvy  
+33 (0)1 47 76 66 65  
[presse@albioma.com](mailto:presse@albioma.com)

[www.albioma.com](http://www.albioma.com)

